

bres de la Commission ont largement diffusé le détail de ces informations. Je crois qu'une réunion sera organisée en décembre, au cours de laquelle les représentants des divers secteurs de l'économie s'engageront vis-à-vis de ces restrictions.

L'hon. M. Stanfield: Si j'ai bien compris le premier ministre, la Commission des prix et des revenus a communiqué au moins à certaines parties du secteur privé des critères permettant des restrictions acceptables. Est-ce que la Commission des prix et des revenus ou le gouvernement entend dévoiler les principes directeurs qui ont été proposés par la Commission?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur à mon avis, la Commission devra établir elle-même cette considération tactique. Sauf erreur, elle a l'intention d'obtenir le libre consentement du plus grand nombre de secteurs économiques possible avant de rendre les exposés publics ou avant de les annoncer. La raison est évidemment qu'il importe d'obtenir l'accord des diverses parties avant d'annoncer qu'une entente est conclue et de donner des espérances qui ne se réaliseront pas.

Les journaux abondent en nouvelles sur ces questions. Nous savons que certaines entreprises et certains secteurs industriels ont donné leur accord mais que des secteurs du mouvement syndical ont refusé. Quant à nous, monsieur l'Orateur, nous savons que la Commission poursuit ses travaux. Elle ne me semble pas faire comme si elle avait reçu des réponses définitives à ses propositions et elle compte encore sur une sorte de restriction volontaire. Comme le chef de l'opposition, nous attendons que la Commission annonce les prochaines mesures qu'elle prendra.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre est-il en mesure de dire si la Commission des prix et des revenus a proposé des principes directeurs concernant une contrainte à imposer à l'industrie de l'acier?

Le très hon. M. Trudeau: Je ne saurais le dire, monsieur l'Orateur. Si au cours des dernières semaines, la Commission a tenu des réunions particulières avec les dirigeants de l'industrie de l'acier ou d'une autre industrie, je n'en ai pas entendu parler. Comme l'honorable député, j'ai lu certaines déclarations dans les journaux attribuées aux compagnies et aux syndicats au sujet des recommandations de la Commission. Toutefois, je ne possède pas la liste, et je n'en ai pas demandé, de tous les gens qui ont été convoqués ou abordés par les membres de la Commission.

L'hon. M. Stanfield: Autre question supplémentaire. D'après les commentaires de l'industrie et du travail sur les propositions de la Commission des prix et des revenus, publiés dans les journaux, il y aurait accord général sur les principes directeurs. Le premier ministre va-t-il plus loin et prétend-il que la Commission des prix et des revenus a proposé des principes directeurs à certains secteurs de l'économie?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je le répète, je ne sais pas exactement qui la Commission a vu et j'ignore ce qui s'est dit. Non seulement n'ai-je pas demandé de rapport sur la question, mais je ne crois pas non plus que le moment soit venu de le faire. Comme je le disais, monsieur l'Orateur, j'en sais autant que l'honorable représentant, et je dirai même que j'en sais ce que j'ai pu en lire dans les journaux, ce qui n'est peut-être pas beaucoup.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de poser cette question au ministre de la Consommation et des Corporations mais, en son absence, puis-je l'adresser au premier ministre? Étant donné que le syndicat des travailleurs de l'acier a proposé qu'on demande à la Commission des prix et des revenus de procéder à une enquête publique sur l'augmentation du prix de l'acier, le gouvernement utilisera-t-il ses bons offices pour faire sentir à la Commission des prix et des revenus l'avantage qu'il y aurait à agir en ce sens?

M. Paul Langlois (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, la Commission est un organisme indépendant et il n'appartient pas au gouvernement de lui dire ce qu'il faut qu'elle fasse; du moins, je ne le crois pas. Le député voudrait-il répéter la seconde partie de sa question?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je revenir sur la question et la préciser? Je reconnais l'indépendance de cet organisme. C'est pourquoi je demande au ministre ou au premier ministre si le gouvernement userait de ses bons offices pour persuader la Commission des prix et des revenus du bien-fondé de la proposition. Après tout, c'est une chose qui s'est déjà faite; pourquoi ne pas la faire encore?

M. Langlois: Monsieur l'Orateur, je ne peux faire cela. Le ministre est en ce moment à Washington, où il participe à des réunions très